

Annexe III

Seuils de tolérance pour le blé tendre destiné
à la fabrication des farines subventionnées

Caractéristiques	Seuils de tolérance
Poids spécifique	75 Kg/HL (minimum)
Impuretés diverses	3% (maximum)
Grains germés	3% (maximum)
Grains cassés	6% (maximum)
Grains échaudés	6% (maximum)
Orge	3% (maximum)
Grains boutés	3% (maximum)
Grains piqués	3% (maximum)

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 6298 du 14 hija 1435 (9 octobre 2014).

Arrêté du ministre de la santé n° 2398-14 du 5 kaada 1435 (1^{er} septembre 2014) validant l'assimilation des actes hors nomenclature générale des actes professionnels

LE MINISTRE DE LA SANTE,

Vu l'arrêté du ministre de la santé n° 177-06 du 26 hija 1426 (27 janvier 2006) fixant la nomenclature générale des actes professionnels, notamment l'article 3 de l'annexe dudit arrêté ;

Sur proposition de la commission nationale de nomenclature,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Est validée, l'assimilation des actes hors nomenclature générale des actes professionnels aux actes prévus à la nomenclature fixée par l'arrêté n° 177-06 susvisé.

La liste des actes concernés et leur assimilation sont fixées à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 5 kaada 1435 (1^{er} septembre 2014).

EL HOUSSAINE LOUARDI.

*

* *

Assimilation des actes professionnels

Actes professionnels	Similaires aux actes suivants	Coefficient
Angioplastie des axes de jambe	(C554) Pontage fémoro-jambier en veine saphène autologue (y compris le prélèvement veineux)	K190 - 90
Angioplastie carotidienne	(C556) Endartériectomie de la bifurcation carotidienne (carotide primitive, carotide interne et/ou externe) avec ou sans patch, avec ou sans shunt	K300 - 110
Angioplastie aortique	(C544) Mise en place d'un tube aorto-aortique	K250 - 110
Endoprothèse pour anévrisme de l'aorte abdominal sous rénal	(C546) Pontage aorto-biliaque	K375 - 165
Endoprothèse aortique pour anévrisme aortique thoracoabdominal	(C545) Mise en place d'un tube aorto-aortique avec réimplantation du tronc coeliaque et/ ou de l'artère mésentérique supérieure et / ou des artères rénales	K375 - 165
Endoprothèse aortique pour anévrisme thoracique	(C544) Mise en place d'un tube aorto-aortique	K250 - 110
Endoprothèse aortique pour rupture anévrysmal ou post traumatique	(C544) Mise en place d'un tube aorto-aortique	K250 - 110
Pontage sous clavio-carotidien ou carotido-huméral	(C537) Rétablissement de la continuité artérielle ou veineuse en cas de suppression définitive du tronc vasculaire principal : Vaisseaux principaux des membres (y compris l'endartériectomie)	K150 - 70
Pontage ilio-poplité par abord rétro-péritonéal	(C550) Pontage aorto ou ilio-fémoral	K250 - 110
Pontage ilio-poplité par abord inguinal	(C553) Pontage fémoro-jambier avec prothèse	K150 - 70
Superficialisation de fistule artério-veineuse	(K203) Création d'une fistule artérioveineuse par anastomose directe	K100 - 30
Thrombectomie de prothèse	(C542) Traitement chirurgical des embolies ou thromboses aiguës des artères ou des veines profondes : Vaisseaux principaux des membres	K100 - 40
Traitement d'Anévrysmes sur fistule artério-veineuse avec rétablissement de continuité artérielle	(C537) Rétablissement de la continuité artérielle ou veineuse en cas de suppression définitive du tronc vasculaire principal : Vaisseaux principaux des membres (y compris l'endartériectomie)	K150 - 70
Traitement d'anévrysmes sur fistule artério-veineuse avec rétablissement de continuité veineuse	(K204) Création d'une fistule artérioveineuse avec interposition d'un greffon (prélèvement du greffon compris) ou d'une prothèse	K150 - 50